FORMA CRÉA



FORMA CRÉA est un dispositif complémentaire aux **chèques CRÉA**, qui vise à consolider le projet du créateur ou repreneur d'entreprise par un **parcours de formation adapté**.

Il permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour gérer entreprise (aspects administratifs, comptables, vente, RH...) et de se familiariser avec l'environnement du digital ou des spécificités liées à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

FORMA CRÉA s'adresse aux :

- ▶ demandeurs d'emploi : futurs créateurs ou jeunes créateurs depuis moins de 6 mois et à leurs conjoint/associés ;
- ► licenciés économiques ;
- ► artistes-auteurs :
- ▶ intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel non ayant droits auprès de leur OPCO ;
- ➤ salariés depuis moins de 6 mois en CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi), SCOP (Société Coopérative et Participative), SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) en Couveuse.

FORMA CRÉA permet de suivre un parcours de formation individualisé d'une durée de 90 à 202 heures, articulé autour d'un tronc commun et adapté en fonction des besoins et prérequis de chaque bénéficiaire :

- ► Les fondamentaux de la création d'entreprise (tronc commun) 90 h
- ► Les modules optionnels :
- ▶ L'approche administrative et comptable de l'entreprise 21h
- ▶ Les techniques de vente (dont vente en ligne) 21h
- ▶ Les opportunités du numérique (création de site web, réseaux sociaux) 14h
- ▶ Les ressources humaines adaptées aux TPE 21h
- Entreprendre en ESS 35h

COMMENT VOUS INSCRIRE?

▶ vous êtes demandeur d'emploi



contactez votre
conseiller Pôle emploi

▶ vous êtes licencié économique, artiste auteur, intermittent du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel ou salarié de CAE



déposez votre demande en ligne : messervices.grandest.fr







► <u>formation.crea@grandest.fr</u> ► grandest.fr

